
SINGAPOUR - Réunion conjointe GAC / RSSAC
Mercredi 26 mars 2014 – 10h30 à 11h00
ICANN, Singapour, Singapour

UNKNOWN SPEAKER: Bonjour. Je voudrais demander aux membres du GAC de prendre place nous allons commencer d'ici peu.

HEATHER DRYDEN: Très bien. Nous allons commencer. Nous aurons une réunion avec le RSSAC. Ils sont venus pour nous communiquer certains changements qu'ils ont faits à leur structure et nous parler un peu de ces changements, et s'il y a du temps ils vont peut-être répondre à quelques questions du comité.

A ma droite, nous avons le président du RASSAC que j'appelle Liman, il va vous dire son nom complet et puis à sa gauche il y a Suzanne Woolf, membre du conseil d'administration et membre du RASSAC aussi. Elle a beaucoup d'expérience du côté opérationnelle. Nous avons le représentant du la Finlande ici aussi qui nous aide a aidé à organiser cette séance avec nos collègues du RSSAC.

Je vais donc donner la parole à Liman pour qu'il nous parle.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

LARS-JOHAN LIMAN: Bonjour. Je m'appelle [inintelligible (01:37)] Liman, Lars-Johan Liman. On m'appelle Liman parce que mon nom est impossible à prononcer, je suis l'un des deux co-présidents de ce comité, l'autre co-président est le professeur Jun Murai de l'université de Tokyo, il n'a pas pu assister à cette réunion, et je parlerais à sa place aujourd'hui.

Suzanne Woolf ici à ma gauche est membre du RSSAC, mais aussi membre du conseil d'administration à l'ICANN. Je me demande si vous voulez faire une présentation avant que je ne commence à parler.

UNKNOWN SPEAKER: Non, c'est bien vous pouvez y aller.

LARS-JOHAN LIMAN: Je vais donc vous parler de notre rôle dans l'écosystème de l'ICANN. Je vais vous parler du travail de restructuration que nous avons mis en place et vous montrer le travail sur lequel nous nous penchons en ce moment.

Suzanne va donner cet aperçu.

SUZANNE WOOLF: Bien sure, comme on l'a dit je travaille au RSSAC et je suis aussi agent de liaison et j'appartiens au conseil d'administration. Je suis ravi de travailler avec vous avec le GAC et je connais certains collègues ici qui ont travaillé avec nous et qui sont dans la salle. Nous avons eu vraiment un échange très intéressant. Je vais donner un petit aperçu de notre



rôle aussi de l'écosystème d'internet et par la suite nous allons parler plus spécifiquement de notre organisation et des changements qu'on y introduit.

Il y a des distinctions que nous devons faire entre le RSSAC et les operateurs du serveur racine. Ces operateurs sont représentés formellement au sein du RSSAC, et nous travaillons au RSSAC dans un group qui inclut d'autres acteurs du système de gestion et de distribution de la racine et du DNS. Vous avez une orientation technique et opérationnelle afin que les choses fonctionnent finalement. Nous avons beaucoup d'expertise dans le domaine du DNS, les TLD, et beaucoup d'experts justement font parti de notre RSSAC en raison du travail que nous menons dans l'infrastructure.

Et nous allons du point de vue de la réorganisation, nous allons vous montrer ce que nous faisons en vue de travailler plus étroite avec d'autre parti prenante de notre système et de notre organisation. C'est la seul diapo où il y a un schéma de ce qui je vous promets.

Nous sommes un comité consultatif, nous avons une charte et nous travaillons avec le conseil consultatif sur la stabilité et la sécurité régulièrement comme vous le savez. En plus de cela nous travaillons avec le GAC, ALAC sur des questions d'intérêts pour les deux groupes. En plus, nous avons une liaison au sein du conseil d'administration au sein du SSAC, de l'IAB, le GAC etc.

Nous devons faire une distinction sur ce que nous faisons en tant que operateurs de serveur racine et les activités en tant que comité consultatif. Nous avons différents services techniques, nous assurons



que les consultations en matière de DNS permettent aux utilisateurs d'interagir avec le DNS et de recevoir des réponses rapides. Nous assurons en ce sens un fonction purement technique. Nous travaillons étroitement avec Verisign e avec l'IANA pour nous assurer que le système fonctionne sans problème pour les internautes dans le monde afin qu'ils puissent accéder aux informations qui se trouvent dans le DNS. Nous faisons beaucoup de travailler au niveau de l'éducation pour expliquer au gens ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas.

En tant que RSSAC, nous remplissons un rôle dans l'écosystème de l'ICANN parmi lesquels nous avons des liaisons avec le NomCom et le conseil d'administration et d'autres groupes de travail. Conformément aux statuts de notre charte, nous devons des avis en matière de DNS au conseil d'administration, au personnel et à la communauté sur des questions liées au DNS ou à d'autres sujets spécifiques. Par exemple, comment introduire le DNSSEC de façon adéquate au niveau de la racine. Nous travaillons avec d'autres comités pour voir comment pouvoir travailler au niveau de la racine. Nous avons des spécifications sur certains nouveaux documents sur le fonctionnement du système de nom de domaine.

Nous faisons tres attention à la portée de notre fonction pour bien faire comprendre ce que nous ne faisons pas en tant que RSSAC les operateurs de serveur racine sont représentés dans notre comité consultatif mais nous dans notre comité, nous ne leur disons pas ce qu'ils doivent faire. Il faut faire un effort d'information pour créer des standards et les participants nous suivent de façon volontaire.



Contrairement à d'autres comités consultatif de l'ICANN, et à d'autres organes au sein du comité, nous avis n'est pas contraignant. Nous espérons toujours que ce soit un bon avis et que cet avis sera accepté par la communauté, mais nous avis ou nos conseils aussi ne sommes pas prescriptifs ou contraignants. Les operateurs des serveurs racine au RSSAC ne jouent aucun rôle au niveau de développement de politique. Pour ces politiques, il y a des processus qui sont prévus et auxquelles nous ne participons pas. Nous ne déterminons pas les politiques, nous accédons au contenu mais nous ne déterminons pas les politiques. Toutes les organisations qui travaillent avec nous développent d'autres services. Nous avons des entreprises, des organisations à but non lucratif, nous avons aussi des services commerciaux. Mais tout cela fonctionne de façon séparé par rapport au service de gestion de la racine qui est exploité au bénéfice publique de la communauté. Pour ceux qui sont intéressés par des questions techniques, nous avons beaucoup d'informations concernant les serveurs racine sur le site rootservers.org, il y a des détails opérationnelles par rapport aux activités que nous menons à bien et comment nous le faisons. Cette page est tout le temps mise à jour.

Puisque la question sur laquelle tout le monde se penche aujourd'hui c'est la transition d'IANA. Il faut un processus et ceux qui s'occupent de la fonction de serveur racine, de l'internet, la plupart de ces organisations, une grande partie des gens qui s'occupent de ces fonctions fournissent ce service depuis très longtemps. Depuis plus longtemps que l'ICANN, donc la fonction de supervision de l'IANA, c'est pour nous un domaine sur lequel nous travaillons depuis longtemps et nous nous attendions à ce que cette transition ai lieu. Nous voulons



participer à ce processus à côté des autres parties prenantes. Il s'agit d'un moment très important et pour nous il existe un principe de base et prioritaire qui est liée à notre mission. Nous devons concentrer la stabilité, la sécurité, la résilience du système et du système de distribution de la zone racine au bénéfice de tout les internautes. Et c'est le principe qui dirige notre travail en ce sens.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue pour qu'il nous dise quel sera la nouvelle organisation du RSSAC

LARS-JOHAN LIMAN:

Passons à la diapo suivante S'il vous plait.

Nous sommes entrain de réorganiser la structure du RSSCA. L'ancien RSSCA a été fermé. Nous essayons maintenant de mettre en place une nouvelle structure. Il y a des changements qui ont été introduit en fonction des statuts de l'ICANN et nous essayons de créer un model en deux étapes à deux niveaux. D'un coté, nous avons un comité exécutif et un conseil qui serait un group un peu plus large de personne avec différents types de connaissances ou d'expertises. Le comité exécutif comprendra un représentant avec droit de vote de chacune des organisations qui exploitent les serveurs racine qui sont au nombre de 12. Vous allez connaitre le numéro 13 quand on parle des serveurs racine. Une organisation exploite deux lettres, deux instances, c'est pour cela qu'on parle de 12 organisations.

Nous allons créer les procédures et les processus initiaux pour le nouveau RSSAC et nous nous focalisons sur ce travail. Cette semaine

nous allons essayer de finaliser la version préliminaire d'un document où l'on va montrer clairement comment nous allons travailler. Au niveau du comité exécutif, nous faisons un suivi des différents éléments sur lesquels nous travaillons, le travail quotidien, le travail administratif. Ce travail administratif sera réalisé. Nous allons publier les résultats de ce travail, et nous allons nommer des coordonateurs et des agents de liaisons au prêt d'autres organisations. Nous allons également nommer deux co-présidents. Il y a actuellement deux co-présidents comme je vous l'ai dit: le professeur Jun Murai and moi-même. Ces co-présidents du RSSAC sont réélus périodiquement.

Cette diapo montre les agents de liaison que nous avons. Il y a des agents de liaison de notre comité auprès d'autres organisations, ainsi que des agents de liaison d'autres organisations au sein du RSSAC. Comme ceux qui viennent de l'IANA, de la NTIA, de Verisign. Ces trois à côté des fournisseurs d'opérations de serveurs racine fournissent tout le service complet. C'est eux qui gèrent la zone racine. Nous avons un agent de liaison qui vient de l'IAB, du conseil d'architecture de l'internet, nous avons aussi un agent de liaison du SSAC, ainsi que dans l'ancien RSSAC, il y avait un agent de liaison du GAC. Nous aimerions garder cet agent mais continuer à avoir un représentant du GAC auprès du RSSAC. S'il y a des documents, qui vous paraissent important, ce serait intéressant de pouvoir vous les transmettre.

Ce conseil sera composé par des personnes ayant des expertises différentes, en matière du protocole DNS, en matière de communication des protocoles, des gens qui ont une certaines expertises en matière des opérations du DNS, qui opèrent les DNS à



différents niveaux. C'est-à-dire tous ceux qui peuvent nous donner les réponses par rapport au fonctionnement du DNS et du côté du client, nous allons travailler la résolution. Nous allons travailler avec les gens qui représentent la partie opérationnelle. Nous voulons aussi avec des représentants de la sécurité, de l'opération du registre et tous les autres aspects qui font parties du système.

A partir de ce conseil, on prévoit de constituer des groupes de travail pour traiter les sujets spécifiques. Ces groupes de travail qui présenter des versions préliminaires de documents qui seront présenté au conseil et qui seront soumis à une décision de consensus. Une fois que l'on aura atteint un consensus, ces documents pourront être publiés par le comité exécutif.

La diapo suivante montre l'état actuel des choses. Nous développons un document de procédure opérationnelle. Nous avons un délai à respecter et nous espérons que ça serait prêt fin avril de cette année. Nous espérons avoir tout cela prêt pour commencer à travailler le premier juin. Le document concernant les procédures spécifie les procédures pour l'élection de représentant, les liaisons, la formation de groupes de travail, et la publication de document.

Après cette réunion, nous allons avoir une deuxième édition de ce travail pour essayer d'avancer un peu plus sur la rédaction du document. Il existe une procédure de publication que nous proposons pour nos documents, le comité décide de constituer un sous-groupe ou un groupe de travail pour aborder une question spécifique. Cela représente un sous-groupe du conseil qui élaborera une version préliminaire du document, après tout le conseil peaufine ce document



par le biais d'un processus de consensus et le comité exécutif finalement publie ce document.

Quels sont les étapes à suivre?

D'un côté peaufiner les détails de ce document de procédure, nommer le conseil, expliquer quel sont les documents hérités de l'ancien RSSAC qui n'étaient pas prêt à être publiés quand l'ancien RSSAC a été fermé. Nous avons donc des documents donc nous avons hérités et qu'il nous faut peaufiner. Mais nous ne pouvons pas le faire jusqu'à ce que nous n'ayons pas un processus défini pour le faire. Nous essayons aussi d'établir de meilleurs rapports avec d'autres organes de l'ICANN pour pouvoir aborder d'autres questions liés aux serveurs racine et pour pouvoir donner notre conseil par rapport à ce sujet le cas échéant. Nous voulons pouvoir intervenir à une étape précoce afin d'avoir une influence au moment le travail est fait, et non après que le travail soit déjà fait. Surtout s'il s'agit de problèmes critiques. Le fait d'être ici fait parti justement de ce travail. J'ai mentionné les documents que nous sommes entrain de réviser des documents hérités, il s'agit d'une partie du document ou l'on essaye de décrire les atteints par rapport à l'opération des serveurs racine. Les serveurs racine fonctionnent en réalité...

On peut dire qu'il y a deux documents anciens qui spécifient les conditions ou les exigences pour des opérateurs de serveurs racine ou pour les opérateurs de DNS. Il s'agit de documents qui datent un petit peu. Il y a un qui a déjà u dizaine d'année, et il était déjà temps de les mettre à jour. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une différence entre la partie opérationnelle et les protocoles. Le RSSAC

n'est pas l'organe adéquat pour spécifier des spécifications au niveau du protocole de DNS. Cela relève de l'IETF, et d'autres organes qui s'occupent de cette question. Nous avons beaucoup travaillé côté protocole et ses organes IAB à écrire un document pour ce protocole. Ce document doit être publié en même temps à travers des canaux différents parce que l'IAB des canaux complément différents pour publier ces documents. Mais il faut que ces documents soient publiés en même temps parce qu'ils sont en rapport.

Dans l'autre document est spécifiés un certain nombre d'indicateurs, des mesures que nous pouvons utiliser ou que nous sommes censés dans le domaine et qui nous permettent de voir des tendances à long terme par rapport au fonctionnement des serveurs racines. Avec la scalabilité de la racine et des études qui ont été faite par rapport à cette question, nous voulions avoir certains indicateurs pour essayer de voir s'il y a des problèmes dans le système ou si l'on pouvait avoir des changements dans le système lorsque nous incorporons les nouvelles gTLD. Il s'agit d'indicateur très simple, nombre de requêtes reçu par jour ou par unité de temps, le nombre de source ou combien de clients différents demandent quelque chose ou envoient des requêtes au serveurs racine, combien de temps prendre la distribution de ces requêtes depuis la source, les points sur la carte que l'on a vu avant. En étudiant ces statistiques, nous espérons pouvoir faire un suivi du système, comment il se développe au fil du temps?

Voilà ce que je voulais vous dire, si vous avez des commentaires.



HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup, c'était très intéressant.

Votre présentation était très intéressante par rapport aux difficultés auxquelles vous êtes confronté pour réorganiser le RSSAC. Je ne sais pas si nos collègues ont des commentaires ou des questions.

L'Italie demande la parole.

L'ITALIE:

Merci Présidente.

Ce que ces personnes sont entrain de faire, c'est un travail d'ingénierie extrêmement complexe, professionnel, car ils s'assurent que l'information de routage fonctionne dans le réseau.

Et je pense aussi que le fait que 2,8 milliards de personnes utilisent le réseau ne connaissent même pas leur rôle. J'ai compris de votre présentation qu'il y a un engagement vis-à-vis de la préservation de la stabilité, la sécurité, la résilience du processus.

J'ai une question. Dans cette transition de la fonction IANA, vous avez très dit très clairement que vous tenez à ce que la sécurité, la stabilité, la résilience restent assurés au même niveau. Vous jouez un rôle important qui concerne le gTLD, pour vérifier que l'incorporation de nouveaux gTLD ne provoque pas de problèmes dans le système. Mais en ce qui concerne cette transition de la fonction IANA où pouvez-vous identifier d'éventuels problèmes. Le fait que l'on puisse éventuellement changer l'opérateur de serveur racine, quels sont les problèmes que l'on peut prévoir ou identifier?

Merci.

SUZANNE WOOLF:

Merci pour cette question, c'est un peu tôt pour vous répondre, mais tout d'abord j'aimerais dire que les questions sur la transition IANA, les implications de tous cela...

Je peux parler en position à titre individuel parce que vous n'avons pas encore une position en tant que RSSAC.

Je pense que la réponse à votre question, et c'est une perspective personnelle même si c'est quelque chose dont a discuté, nous espérons tout d'abord pouvoir participer au processus consistant à d'identifier quel changement pourrait avoir lieu afin que nous puissions fournir notre avis. Parce que nous ne savons pas encore quel pourrait être les implications et donc la réponse préliminaire à vous donner est que nous essayons d'être à et de participer à ce processus pour identifier toute possible difficulté.

HEATHER DRYDEN:

Je donne la parole au Pays-Bas.

PAYS-BAS:

C'est une question pour Suzanne ou pour Liman?

Je voulais dire que le moment où vous faites votre réorganisation est un moment propice parce que cette organisation vient à un point nommé.

Vous avez parlé d'agents de liaison, c'est important d'avoir de nouveaux visages, c'est important aussi que des gens non-membres soient présent à votre conseil.

J'ai une question qui est un peu liée à ce qu'a dit mon collègue de l'Italie par rapport à l'annonce faite par la NTIA en ce qui concerne les fonctions IANA. Peut-être que vous dans vos exigences par rapport aux services qui vous a été confié, peut-être que vous devriez être ceux qui établissent les conditions nécessaires pour que les fonctions IANA puissent fonctionner de façon stable. J'ai beaucoup d'attente par rapport au travail du RSSAC, je pense que vous êtes un acteur clé dans le système de l'IANA. Dans ce nouveau contexte, vous êtes mieux préparé, vous avez de meilleurs outils pour faire ce travail, et j'espère que vous allez pouvoir nous faire part de vos contributions surtout en ce qui concerne la stabilité du système.

Merci beaucoup.

SUZANNE WOOLF:

Merci de votre confiance, nous prenons cela très au sérieux.

HEATHER DRYDEN:

La Chine demande la parole, puis la France et puis l'Iran.

La Chine s'il vous plait.



CHINE:

Merci madame la Présidente.

Je veux remercier le comité de sa présentation, de nous avoir parlé du travail réalisé. Le travail est vraiment important notamment pour la stabilité des serveurs racine. Nous dépendons de la stabilité, nous sommes très concernés par la stabilité des serveurs racine. Et nous savons qu'il y a quelques choses de mystérieux par rapport au travail que vous effectuez, parce qu'une grande partie de votre travail est fait à huit-clos, alors comme nous sommes dans un processus de transition notamment la transition d'IANA. Pendant cette période critique, vous pourriez peut-être mener vos séances de manière publique ou ouvrir les portes de votre séance pour que le travail soit plus transparent et pour que les gouvernements puissent connaître ces questions. Les gouvernements font très attention aux serveurs racine à la stabilité, non seulement aux cTLD.

Je voudrais donc suggérer ce que je viens de dire et voir comment améliorer la participation du GAC sur les points sur lesquelles vous travaillez. Il y a une autre manière d'améliorer la participation des gouvernements au sein de votre comité.

Deuxièmement, j'ai une question qui concerne le travail de l'infrastructure de la zone racine. Et cela attrait à tout le panorama de la zone racine au niveau mondial, nous savons qu'il existe un groupe de travail d'experts qui a proposé le contrôle partagé de la zone racine.

Quel ont été les progrès là-dessus? Avez-vous des suggestions en tant que comité pour ce qui est du contrôle partagé?

La question suivante: il y a beaucoup de pays qui demande le droit sur le serveur de la zone racine. Nous savons que la distribution des serveurs racine est basée sur des conditions établies il y a 20 ans. Il y a en beaucoup qui sont établies aux Etats-Unis, en Europe. Mais maintenant que l'internet appartient au monde entier. En Asie, en Afrique et dans notre région, il n'y a pas de serveurs de la zone racine.

Je voudrais donc proposer au comité d'élargir la distribution des serveurs racine dans le monde entier pour que la question soit plus équitable, plus flexible et puisse permettre une réponse bien plus rapide.

Nous suggérons également une plus grande ouverture et une plus grande transparence de la part du comité à l'avenir.

Merci beaucoup.

LARS-JOHAN LIMAN:

Merci de votre commentaire, pour ce qui est de l'ouverture, je dois dire on est trop fermé. Nous avons été très fermés, notamment pendant les derniers mois. Notamment, parce que nous voulions fournir le processus de réorganisation. Nous espérons pouvoir mener des réunions plus ouvertes à l'avenir, notamment parce que nous allons commencer à aborder des questions ne concernant pas le processus. Alors, j'espère bien pouvoir le faire à l'avenir et comme vous l'avez mentionné nous avons des coordinateurs de liaisons avec différents groupes. Nous voulons être ouverts parce que ces coordinateurs de liaison participeront aux réunions à huit-clos. Alors ces réunions seront

accessibles aux agents de liaisons de chacun des groupes. Vous avez parlé du contrôle de la zone racine, les opérateurs des serveurs racine où beaucoup de ces opérateurs ont fait des déclarations publiques, ils ont échangé des lettres avec l'ICANN où ils s'assurent spécifiquement de maintenir ou de rester en dehors du processus de contenu dans la zone.

Je crois que les opérateurs de serveurs racine se préoccupent uniquement de prendre les données et de les publier. Alors, il n'y a pas de processus sur la manière d'antenne opérateur du serveur racine peut obtenir les données. Concernant le contrôle partagé, ceci arrive en dehors de la portée du RSSAC. Vous avez parlé du contenu et du contrôle des données. Le contenu de la base de données n'est pas notre problème. Ce n'est pas notre affaire. Ceci est inclus dans le processus de politique de l'ICANN, mais pas dans celui du processus de serveur racine.

Je vais voir si je me rappelle de votre dernière question. Okay.

Elle a trait à la distribution des serveurs. Moi je dirais qu'il y a un nombre assez important de serveurs racine dans des pays d'Asie et d'Afrique et de l'Amérique du sud. Vous avez vu une carte où tout cela était illustré. Je crois que ce que vous voulez dire, c'est qu'il y a des organisations qui opèrent les serveurs racine et que la plupart sont situés aux Etats-Unis. Il y a aussi deux en Europe et une au Japon.

D'autre part, ces organisations se consacrent à travailler au nom de la communauté de l'internet. La communauté de l'internet est composée de personnes à qui nous donnons des informations et nous travaillerons

avec plaisir avec ceux qui souhaitent essayer d'améliorer le service des serveurs racine.

Un operateur des serveurs racine ne change pas les données. Absolument pas. Il y en a à Johannesburg, à Nairobi, à Singapour, à Rio de Janeiro. On donne exactement les mêmes données qui ne sont aucunement changées.

SUZANNE WOOLF:

Je voudrais reprendre le dernier commentaire ou le dernier plutôt. Je veux vous donner un panorama du principe suivant lequel nous agissons la relation entre les processus des politiques et ce que nous faisons. Je crois que vous voulez mentionner la proposition de la communauté européenne sur une zone racine avec une administration partagée. Mais comme mon collègue l'a mentionné il y a une série de question et ayant attrait à des politiques et nous ne décidons pas des politiques. Ce que nous pouvons faire, c'est contribuer le mieux possible à ces questions de politiques. Par exemple, mettre en place un DNSSEC pour la zone racine était basé sur certaines décisions de politiques. Il y a eu une décision politique, les opérateurs de serveurs racine ont participé activement à l'activité pour voir la meilleur manière de mettre en place la mesure. Il y a des préoccupations par rapport aux politiques, et au fur et à mesure que ces inquiétudes existent, nous continuerons à agir de la même manière en donnant le meilleur conseil possible.

HEATHER DRYDEN: Merci beaucoup. Nous avons le temps pour passer la parole à deux orateurs.

FRANCE: Merci Madame la Présidente.

La carte que vous avez montrée indique qu'il y a une série d'opérateur dans le monde entier. Je suppose donc ces opérateurs ont le même niveau de compétence et de connaissance pour maintenir et faire fonctionner le serveur racine. Je peux de manière de manière tout à fait innocente supposer que plusieurs opérateurs pourraient faire le même travail que Verisign pour ce qui est de la maintenance de la zone racine avec le même niveau de confiance et de sécurité. Au cas où ce contrat serait ouvert pour d'autres parties à l'avenir.

LARS-JOHAN LIMAN: C'est une question intéressante. En ce moment, je ne vois pas pourquoi il faudrait changer le système parce qu'il fonctionne très bien. Il y a des personnes avec beaucoup d'expérience à Verisign qui font un travail un bon travail.

Si tout changeait de manière significative, ce que je peux prévoir/anticiper c'est qu'il y aura des organisations capable de faire le même travail. La capacité et les connaissances sont disponibles, ces ressources existent. Peut-être les ressources physiques n'existent pas en ce moment. Mais construire ces ressources n'est pas une question scientifique, il faut tout simplement avoir l'argent et le temps suffisant



pour fournir ce service. Alors ceci est techniquement possible. Cependant ce n'est pas très probable à l'avenir.

HEATHER DRYDEN: Merci.

IRAN: Merce de votre présentation. J'ai compris que ma question est liée celle de la Chine et en quelque sorte vous avez déjà répondu à la question. Je partage aussi le commentaire fait par la France. Mais je crois que le fait que cette opération travaille bien n'est pas très convainquant. Parce qu'il n'y a pas de comparaison entre nous. On parle que cela fonctionne bien ou par rapport à quoi? Il devrait y avoir une manière d'analyser ce point.

Ma question attrait à l'article 11 qui fait référence à trois statuts de l'ICANN, à trois éléments plutôt de l'ICANN, la responsabilité du comité consultatif de l'ICANN, vous avez l'intention. Par exemple, par rapport à l'annonce du NTIA que j'appelle lettre d'intention jusqu'à ce que cela devienne une réalité. Alors je vous demande, avez-vous l'intention de voir quel est le domaine de responsabilité qui doit être révisé et ajouter quelque chose pour renforcer justement le domaine. Si je l'on lit la section de l'article 3 qui dit participer d'une analyse du risque d'évaluation des menaces dans le système de serveurs racine et la recommandation que l'on a vu pendant les dernières années. Existe-t-il le besoin d'encourager à cette évaluation des menaces en ce sens? Quel est la recommandation?



Merci.

HEATHER DRYDEN: Merci l'Iran. Vous voulez répondre?

LARS-JOHAN LIMAN: Merci.

SUZANNE WOOLF: Je crois que la question est très vaste, et vous avez raison. On a une réponse similaire à celle que nous avons donnée du point de vue de la séparation du côté opérationnelle du côté politique. La principale raison pour laquelle on est ci, en plus de vous donner ces informations spécifiques, c'est justement parce que nous voulons établir avec vous le traitement de ce genre de question avec une bonne interaction.

Je pourrais faire des commentaires, si je comprends une partie de vos questions attrait à l'évaluation et à l'analyse de risques par rapport aux menaces et à la sécurité. Les opérateurs des serveurs racine séparément et de manière conjointe effectuent ce type d'évaluation car cela fait parti de leur service. Ceci dit, je crois que la transparence de ces activités représente des prises de positions ou des inquiétudes par rapport à nous.

Quel serait l'information utile pour vous du point de vue de la transparence, et bien c'est quelque chose que nous comprenons et nous croyons que les mesures pertinentes sont prises.

Je crois qu'il y a un dernier commentaire de la Russie avant de conclure notre séance.

RUSSIE:

Merci madame la Présidente.

Je remercie la présentation. Je peux parler en Russe?

C'est vrai qu'il y a beaucoup de questions liées à la zone racine. Toutefois, il y en a une qui est prioritaire ayant trait à la sécurité et à la stabilité. Il y a un comité pertinent avec une représentation qui montre que le travail est réalisé. Cependant je voudrais comprendre dans quelle mesure on a pu résoudre ces questions. Et aussi savoir s'il y a des exigences du point de vue de la sécurité et de la stabilité ayant été demandé aux opérateurs. Pendant la plénière, nous avons entendu l'opinion des experts par rapport aux besoins de faire des essais pour voir jusqu'où on peut travailler sur le système.

J'aimerais avoir votre réponse.

Merci.

JARS-JOHAN LIMAN:

Merci beaucoup.

Je vais essayer de vous répondre. Oui, au moins certains aspects de la sécurité et de la stabilité ont déjà été traités dans le document que nous pensons publier dès qu'on aura les autres procédures opérationnelles

en vigueur. Et comme ma collègue, l'a mentionné quand nous menons à bien nos opérations nous faisons ce genre d'essai dans nos système. On ne le fait pas seulement pour voir comment on répond aux requêtes. Nous avons un laboratoire avec les mêmes équipements systèmes. Nous voyons quel est la réponse du système à la surcharge. Et lorsque nous envoyons des requêtes étranges pour voir quel est le comportement du système pour qu'il puisse bien répondre à ces requêtes mal formulées.

Je reviens à la question du représentant de l'Iran, je vois qu'il y a un certain souci sur le manque transparence. Nous en tant que opérateurs des serveurs racine, nous ne transmettons pas cette information au publique avec la transparence nécessaire. Alors je vais prendre note de vos observations et je verrais si nous pouvons inclure ce point avant la publication du document ou bien s'il faut créer un nouveau document pour traiter de la question pour que le système soit stable et fonctionne correctement.

Merci.

HEATHER DRYDEN:

Merci à vous. Je crois que c'est un très bon moment pour clôturer cette séance. Au nom du GAC, je vous remercie énormément d'être venu ci nous présenter ce rapport et d'avoir répondu à notre question. Nous espérons que notre échange soit permanent et que nous continuons à travailler ensemble. Je remercie la Finlande d'avoir organiser cette session avec les collègues du RSSAC.

Merci pour les membres du GAC, puis nous allons faire une pause des 30 secondes et puis nous allons passer à la prochaine séance.

Alors restez là où vous êtes.

SUZANNE WOOLF: Merci.

